

Plan d'atelier de transformation

La mise en place d'un atelier de transformation agroalimentaire sur votre exploitation exige une conception technique irréprochable dans le respect des normes sanitaires.

Conseil engagé dans
une démarche qualité
de service

Pour qui ?

► Tout agriculteur ou groupe d'agriculteurs ayant un projet d'un atelier de transformation agroalimentaire à la ferme

Les +

- Un projet sur mesure
- La force d'un réseau

A noter

- Possibilité de visites d'ateliers réalisés par la CA71
- Collaboration avec les services de l'état
- Tarifs et conditions de vente sur demande

Notre réponse

Vous accompagner dans la conception de votre atelier de transformation, adapté à votre activité et conforme aux normes en vigueur.

Notre prestation

Conseil individuel

- Une visite personnalisée d'une demi-journée
- L'analyse de votre projet : réalisation d'un état des lieux permettant d'appréhender l'opportunité, la faisabilité du projet, d'analyser sa cohérence par rapport à l'activité globale de l'exploitation
- Des propositions adaptées : analyses des solutions techniques envisageables, des financements mobilisables, proposition d'un plan d'atelier en adéquation avec votre projet.
- La mise en relation avec les services de l'Etat.

Nos engagements

- La simplification de vos démarches administratives
- Un projet conforme aux réglementations en vigueur
- Une conception optimisée de votre atelier
- Une proposition de plan de votre atelier accompagné d'un compte rendu, remis dans le mois qui suit la visite

Contact



Julie ALCARAZ
Conseillère diversification

Tél. : 03 85 29 55 23
Fax : 03 85 29 56 55
jalcaraz@sl.chambagri.fr